

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

**SEANCE DU 11 NOVEMBRE 2013**

Le conseil municipal dûment convoqué en réunion extraordinaire s'est réuni le 11 novembre 2013 à 9 heures 30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Claude DUGENEST, maire.

*Présents* : DUGENEST Jean-Claude, FLEUR Cyril, ELIES Christian, MAZAL Chantal, Patricia CARON, GALLAND Raymond, FRAGNIER Jacques, PINET Franck, GRAND Gérard , FORTINEAU Vincent, GUILBAUD Monique, LABERGERE Marcel, ABIAN Vincent, BONESME Christiane

Madame MAZAL est désignée comme secrétaire de séance.

**SEANCE D'URGENCE**

**ORDRE DU JOUR UNIQUE**

**Boulangerie :**

Le conseil municipal considère que le bilan prévisionnel présenté par M BONNET est irréaliste.

Le chiffre d'affaires communiqué paraît excessif : l'abandon des tournées depuis septembre qui a provoqué un fort mécontentement de la population des villages a eu comme conséquences leur reprise par des boulangers des communes voisines : le travail de prospection est en très grande partie à reprendre ; or le chiffre d'affaire en tournées représente une part importante du chiffre d'affaire global et il ne sera pas facile de le retrouver.

Un handicap supplémentaire proviendrait de l'opinion défavorable d'une partie de la population.

Le conseil municipal est donc inquiet de la viabilité du projet (assurer le salaire de 4 personnes) et donc de sa pérennité. Soucieux de préserver les intérêts de la commune (paiement des loyers) et de ses habitants (service de qualité pérenne), soucieux également de ne pas laisser la famille BONNET s'engager dans un projet qui risquerait d'aggraver leurs difficultés financières, le conseil municipal décide de donner un avis défavorable au projet de cession du bail à Monsieur et Madame BONNET.

La séance est levée à 10 h 30.

Le Maire,  
Jean-Claude DUGENEST